

Pour une mort sereine !

La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"

Lettre d'information n° 26 Bilan d'activités de l'ADMD, exercice 2017 Notre analyse du rapport financier

Préambule

Nous continuons l'analyse des textes soumis à votre approbation pour l'AG de l'ADMD. Cette fois-ci c'est le rapport financier. Nous poursuivrons ensuite avec les textes des résolutions 4 à 7 dont nous avons pris connaissance après réception du matériel de vote.

Avertissement

Le texte qui suit comporte des tableaux sous forme de fichiers 'image'. Selon la configuration de votre messagerie, il se peut que vous ne puissiez pas voir ces tableaux, ce qui rend difficile la compréhension de notre analyse. Vous pourrez néanmoins trouver l'intégralité du texte avec les tableaux sur notre site, sous forme de fichier PDF à télécharger :

<https://www.pourunemortsereine.org/notre-lettre-d-information/>

Analyse du rapport financier 2017

En préambule du rapport financier la trésorière précise que les comptes sont établis par un cabinet d'expert comptable et validés par un commissaire aux comptes. Ces interventions de professionnels sont prévues dans le Règlement intérieur. L'ADMD ne fait donc que respecter cette obligation. L'objectif de ces indications est peut-être de faire croire qu'il n'y a rien à examiner. Si la légalité est respectée, il reste que les adhérents, et eux seuls, sont en droit de s'intéresser à la légitimité des dépenses. Exemple volontairement fictif : l'achat d'une voiture est légal si attesté par une facture ; est-il pour autant légitime ?

L'examen du bilan et du compte d'exploitation nous amène à poser les questions qui suivent ; malheureusement ces questions resteront sans réponse puisque aucun débat n'est organisé AVANT le vote.

(Pour rappel le programme de la liste « Pour une mort sereine » le proposait).

Compte de résultat

PRODUITS	2017	évol./2016	2016
7094-Exonérations*	-18 223		-25 009
7561-Adhésions	153 932	- 8%	167 384
7562-Renouvellements.	1 423 073	4,60%	1 360 947
7563- Adhésions bienfaitrices	160 253		164 756

* pour adhérents en difficulté

Malgré les actions entreprises, malgré l'ADMD Tour, les nouvelles adhésions sont inférieures de 8% à celles de 2016. Les recettes 'renouvellements' augmentent logiquement (+4,6%) en raison de la croissance du nombre d'adhérents les années précédentes. Pour mémoire, le budget prévisionnel établi pour 2017 prévoyait une recette 'adhésions' de 170 000 € et 'renouvellements' de 1.500.000 €.

Comment se ventilent les sorties : décès, démissions, radiations plus importantes que prévu ?

Les prévisions 2018 sont identiques à celles de 2017.

CHARGES D'EXPLOITATION	2017	évol. /2016	2016	Prévision 2017
613 - Locations	236 995	X 2,1	113 742	110 000
6132 - Locations immobilières (salles + siège)	107 810	X 1,5	69 913	
61321 - Locations salles siège + administrateurs	54 045	x 3,5	15 599	
6135 - Locations mobilières	129 185	x 2,95	43 829	
61351 - Locations mobilières siège + administrateurs	90 511	x 2,87	31 566	

Le poste 'Locations' explose : il est multiplié par 2,08 et atteint 237 K€ contre 110 prévus.

Peut-on se contenter de l'explication élections ? Celles-ci étaient connues et n'ont pas été prises en compte dans le prévisionnel.

CHARGES D'EXPLOITATION	2017	évol. /2016	2016
641 - Rémunérations du personnel	438 617	+ 5,3 %	416 551
6411 - Salaires et appointements	426 267	+ 7 %	398 451

Les salaires et appointements ont progressé de 7 %. (27 816 €) S'agit-il d'une augmentation liée à l'évolution des carrières, à une revalorisation des salaires de tous les collaborateurs ou de tel ou tel ? La trésorière se limite à l'explication Glissement Vieillesse Technicité (GVT) mais cela suffit-il pour expliquer les + 7 % du sous-compte 6411. Les 9 salariés ne bénéficient pas de l'augmentation GVT la même année. (Cette augmentation GVT n'a lieu que tous les 3 ans et 5 salariés sur 9 en ont bénéficié en 2016). Faute de rapport social, impossible de comprendre cette évolution.

L'association a-t-elle embauché un salarié supplémentaire ? A-t-elle rémunéré un ou plusieurs administrateurs à temps plein ou partiel ?

Les prévisions pour 2018 s'élèvent à 460 000 € (elles étaient de 450 000 pour 2017), ce qui représente une augmentation de 4,9% par rapport aux dépenses réelles de 2017. Toujours l'effet GVT, une nouvelle valorisation des salaires ou une simple précaution ?

CHARGES D'EXPLOITATION	2017	évol. /2016	2016
6226 - Honoraires	78 234	- 45,9 %	144 694
623 - Publicité, publications, relations publiques	262 399		264 024
625 - Déplacements, missions et réceptions	199 556	- 17,3 %	241 410
6251 - Voyages et déplacements	105 160		119 799
6256 - Missions	53 587		69 184
6257 - Réceptions	40 809		52 427
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	295 193	- 8,9 %	324 149

Baisse très importante des honoraires. Tant mieux si l'Association évite d'engager des poursuites inopportunes et vouées à l'échec. Par contre, évolution « vertueuse » des dépenses voyages, missions et réception. Cette baisse ne supprime nullement les questions quant à l'intérêt pour l'association de ces frais.

Pour des sommes moins importantes on note que les postes '604 – Achats d'études et prestations de services' ainsi que '6211 – Personnel extérieur' sont multipliés par 3.

	2017	2016	Prévisionnel 2018
Total Produits	1 758 053	1 732 820	1 867 500
Total Charges	1 876 747	1 873 172	1 852 500
Solde	- 115 694	- 140 352	+ 15 000

L'exercice 2017 est à nouveau déficitaire, alors que le budget prévisionnel prévoyait l'équilibre. Depuis 2008, première année complète après élection du président, si on ne tient pas compte du versement « salvateur » du Fonds de dotation en 2012 (25 000 €) et 2015 (260 000 €) le solde n'a été positif que 3 années sur 10. Pour le moment, rien d'inquiétant puisque les capitaux propres du bilan (l'épargne accumulée au travers des excédents de gestion) s'élèvent encore à 313 117 €. Mais il suffirait de deux nouveaux exercices déficitaires dans les mêmes conditions pour les réduire à néant. Pour rappel les capitaux propres étaient de 554 183 € en 2008. L'évolution à la baisse ne peut qu'inquiéter.

Si le fonds de roulement devenait négatif, l'équilibre financier de l'association serait compromis...

A chacun d'apprécier ce rapport financier avant son vote. Comme nous le faisons depuis 2 ans nous demanderons à consulter les documents comptables pour répondre aux questions que chaque adhérent est en droit de se poser. Depuis 2 ans, seule réponse reçue : « la loi l'interdit ». Ceci est FAUX. La loi ne précise rien : elle n'interdit rien ni n'oblige à rien. Pourquoi ce verrouillage ? On ne peut que se poser des questions. Nous vous tiendrons informés de la suite.

En l'état actuel de nos informations, il ne nous paraît pas possible de valider ce rapport financier.

Que vient faire le bilan financier du Fonds de dotation à la fin du bilan de l'association ? Les 2 structures sont indépendantes. Ne boudons pas cependant notre satisfaction de voir que pour la 1ère fois depuis 2012 un minimum d'informations soit communiquées aux adhérents. Encore un effort pour que ce Fonds soit transparent.

Le 22 juillet 2018

Le collectif "Pour une mort sereine !"

Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet
<https://www.pourunemortserene.org/>

Toutes nos informations sont consultables sur le site <https://www.pourunemortserene.org>
Retrouvez-nous sur **facebook** par le lien <https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>
et sur **Twitter** : @MortSereine
Pour nous contacter : collectifag2017@gmail.com et contact@pourunemortserene.org

Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à 'contact@pourunemortserene.org' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine !"

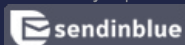
Au sein du Conseil d'Administration de l'ADMD
Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT
ont été élus sur la liste "Pour une mort sereine !"

Collectif "Pour une mort sereine"
e-mail : collectifag2017@gmail.com
webmaster :
contact@pourunemortserene.org



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.
[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du groupe "Pour une mort sereine !"